

## UNIFICATION DES CURSUS DU DOCTORAT

# Protestation des étudiants de magistère

**L**a décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'unifier les cursus du doctorat est rejetée par les étudiants et diplômés de magistère. Un rassemblement a été organisé, hier devant le siège de l'APN, par les étudiants des différentes filières des universités du pays. La police a violemment dispersé les protestataires qui n'ont pas pu remettre leur plateforme de revendications aux députés. Les étudiants dénoncent le contenu de l'arrêté du ministère n°2016/547 daté du 2 juin 2016, fixant les conditions d'inscription en troisième cycle. Le nouveau règlement oblige les détenteurs de magistère à passer un concours pour accéder au doctorat, au même titre que les étudiants inscrits en LMD. «L'arrêté nous aligne sur les étudiants de LMD pour l'accès au docto-

rat. Les étudiants de l'ancien système (magistère) subissent des épreuves de sélection. Pour les études de vétérinaire, sur 600 candidats, 6 seulement ont été retenus pour le magistère», s'indigne une étudiante.

Les étudiants réclament l'application stricte du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée concernant l'inscription automatique en doctorat aux détenteurs de magistère. «Un arrêté ne peut pas se substituer à un décret, d'autant plus que le texte en question est toujours en vigueur. Dans l'article 21 de ce décret, il est indiqué que la "première étape dans le cycle de formation doctorale est sanctionnée par le diplôme de magistère. Par contre, l'arrêté de juin, dans ses articles 1 et 6, a associé les détenteurs de magistère avec les étudiants du système

LMD alors que notre formation, les conditions d'accès, les années d'études ne sont pas les mêmes», s'indigne un étudiant en droit. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui serait revenu sur la condition d'un concours d'accès au doctorat pour cette catégorie d'étudiants (les magistères) parle d'un «concours sur titre». «Nous réclamons une inscription automatique comme stipulé dans les lois de la République. Le ministère parle d'un concours sur titre des magistères. Avec cet artifice qui ne règle rien, il n'est pas évident que nos collègues soient tous retenus vu qu'il n'y aura pas toutes les spécialités et un quota de doctorants est souvent imposé», indique un diplômé. En mars dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a appelé, lors d'une conférence

de presse à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des universités, les commissions spécialisées à examiner la question de l'unification des cursus du troisième cycle. «Pour la mise en place du système LMD, une phase de transition s'imposait pour assurer un passage aisé du système classique vers le nouveau, mais cette phase s'est prolongée dans le temps induisant une certaine opacité bien que les diplômes décernés par les deux systèmes ont la même valeur», a indiqué M. Hadjar dont l'arrêté est intervenu après les travaux de la Conférence nationale des universités. Il n'a pas été possible, hier, d'avoir la version du ministère. M. Zaïdi, chargé de la communication, qui nous a promis de répondre à nos sollicitations, n'a pas répondu à nos appels incessants.

**Nadir Iddir**

## LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES Y PARTICIPE

### Un colloque sur l'environnement prévu en juillet en France

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES représenteront à terme, 37% de la production nationale d'électricité.

■ ALI TRICHINE

Ce sera du 8 au 13 juillet que Marseille deviendra ville d'accueil de la première École d'été des Objectifs du développement durable (ODD) nés de la transcription en engagements des accords de la COP 21 à Paris.

Les intervenants, universitaires, cadres des secteurs public et privé, représentants d'ONG ou représentants d'agences internationales, tenteront d'apporter des réponses scientifiques aux objectifs fixés par la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique. Parmi les participants se trouve le professeur Nouredine Yassaâ, directeur du Centre de développement des énergies renouvelables et ce à côté de responsables de l'Agence française de développement et de l'Institut de recherche pour le développement qui se positionnent parmi les acteurs des sujets de société de la Méditerranée et de l'Afrique.

Plus de 200 participants, issus d'une quarantaine de pays, sont attendus pour plan-

cher sur les enjeux scientifiques et défis sociétaux, les grands enjeux mondiaux en matière de santé, les aléas climatiques, la vulnérabilité des écosystèmes et l'éradication de la pauvreté et de la faim en garantissant l'accès à l'eau pour tous.

A souligner qu'un Conseil des ministres s'est tenu l'année dernière et a entendu et débattu une communication du ministère de l'Énergie relative à l'actualisation du programme national des énergies renouvelables, ainsi qu'au développement de l'efficacité énergétique.

Dans son volet relatif à l'actualisation du Programme national des énergies renouvelables qui a été adopté en 2011, la communication a fait état de progrès dans l'évaluation des potentialités nationales en énergies renouvelables, ainsi que de la baisse des coûts dans les filières photovoltaïque et éolienne. Il en résultera à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que de l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie,

tout cela pour répondre aux besoins du marché local, et pour d'éventuelles exportations vers l'Europe. Grâce à ce programme, les énergies renouvelables représenteront à terme, 37% de la production nationale d'électricité, avec une économie de près de 300 milliards de mètres cubes de gaz, sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation, et rapporteront à l'État d'importants revenus supplémentaires.

Dans son volet relatif au développement de l'efficacité énergétique, le programme définit l'objectif d'une réduction de 9% de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030, soit une économie de 63 millions de tonnes équivalent pétrole, représentant un gain financier de 42 milliards de dollars. La mise en œuvre de ce programme conduira, notamment à l'isolation thermique de 100 000 logements par an, ainsi qu'à la conversion au GPL de plus d'un million de véhicules particuliers et de plus de 20 000 autobus, en même temps que seront créés plus de 180 000 emplois.

A. T.

## Laghouat

### **7.300 nouveaux étudiants attendus**

**Q**uelque 7.300 nouveaux étudiants sont attendus à l'université Amar Thelidji à Laghouat, au titre de la rentrée universitaire 2016-2017, a-t-on appris mardi auprès du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. L'université dispose de capacités suffisantes en matière de places pédagogiques, à travers ses facultés et départements, pour accueillir ces nouveaux étudiants répartis entre les systèmes Licence et Master, a précisé Djamel Benbartal, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2015-2016. L'année 2016-2017 sera marquée, en outre, par l'ouverture d'une nouvelle spécialité, à savoir celle de licence de langue espagnole, pour les étudiants issus de six (6) wilayas de la région, sachant que cette spécialité est dispensée au niveau de quatre (4) universités seulement à l'échelle nationale, a-t-il fait savoir. En prévision de la prochaine année universitaire, l'Ecole supérieure des enseignants sera consolidée par de nouvelles filières liées à l'enseignement de la littérature arabes et de la langue anglaise pour les cycles secondaire et moyen. Quelque 80 lauréats des différentes promotions de l'université Amar Thelidji et de l'Ecole supérieure des enseignants ont été honorés, lors de cette cérémonie organisée à la faculté des sciences économiques et de gestion. L'occasion a été saisie pour récompenser aussi trois modèles réussis de montage d'entreprise par des étudiants, une expérience nouvellement lancée dans la wilaya de Laghouat. Quelque 7.000 étudiants, dans différents spécialités, sont sortis cette saison (2015-2016) de l'université de Laghouat qui compte un effectif de 26.400 étudiants encadrés par quelque 900 enseignants, selon les données fournies par les services de l'Université.

## **UNIVERSITÉ DE MOSTAGANEM**

# **Les chambres d'étudiant attribuées par voie électronique**

***Le choix de l'hébergement à la résidence universitaire des nouveaux bacheliers cuvée 2016 se fera exclusivement par voie électronique.***

Afin d'accompagner les politiques d'accueil des nouveaux étudiants, la Direction des œuvres universitaires (DOU) de la wilaya de Mostaganem a mis à leur disposition un site internet pour choisir l'adresse de la résidence et la chambre.

Ainsi les nouveaux étudiants sont appelés à transmettre leurs choix par voie électronique dans

le site internet suivant : [www.dou-mosta.dz](http://www.dou-mosta.dz). Cette étape d'inscription se fera, bien entendu, dès l'annonce des résultats du baccalauréat. Cette directive vise à faciliter la relation entre l'étudiant et l'administration des œuvres universitaires.

La DOU s'est dotée pour la prochaine rentrée universitaire de 3 130 nouveaux lits sachant que

11 520 lits sont réservés aux promotions antérieures des étudiants.

Le dossier des inscriptions doit être envoyé donc par voie électronique sous forme de fichiers PDF ou Word et le DOU étudiera chaque dossier de demande d'attribution d'un hébergement universitaire. Dans le cas où les nouveaux étudiants souhaitent s'informer en amont, ils peuvent consulter le site web de la DOU et pendant leur saisie, ils trouveront la liste des 7 résidences que compte la wilaya (4 pour les filles

et 3 pour les garçons) et pour cela ils doivent se connecter au compte suivant : [contact-étudiant@dou-mosta.dz](mailto:contact-étudiant@dou-mosta.dz).

La DOU donnera une réponse de principe en envoyant à l'étudiant une notification par courriel électronique et notifiera la décision d'attribution. Il reste, bien entendu, que la DOU doit recevoir en priorité le justificatif de l'inscription des études à l'une des nombreuses Facultés de l'université Abdelhamid-Benbadis.

**A. B**

**Oran** ● quelque 245 professeurs de l'enseignement secondaire et moyen ont été formés à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) au titre de l'année universitaire 2015/2016, a indiqué hier dimanche, la responsable de la communication de cet établissement, Nadia Bouazza, précisant qu'il s'agit de la dernière promotion de diplômés de l'ex-Ecole normale supérieure d'enseignement technologique d'Oran (ENSET). Cette promotion est composée dans sa quasi-totalité de professeurs de l'enseignement secondaire (PES), répartis sur les spécialités des sciences physiques, mathématiques, informatique, management industriel, et langue française.